

ACTUALITES ECONOMIQUES PAYS DE MEAUX

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et sa Direction de l'Action Economique restent à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches. Malgré les conditions sanitaires exigeantes, vos interlocuteurs Mustapha SEKSSAOUI, Directeur de l'Action Economique et Christophe ASTRUC, Directeur adjoint demeurent joignables par e-mail mustapha.sekssaoui@meaux.fr christophe.astruc@meaux.fr et en cas d'urgence au 06 33 23 56 46.

Cette note de synthèse sera actualisée régulièrement pour vous apporter toutes informations utiles.

INFORMATIONS A DATE DU 17 MARS 2020

ADRESSÉES AUX FRANÇAIS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
EMMANUEL MACRON – EXTRAITS DU VOLET AIDES ECONOMIQUES
16 MARS 2020

« Pour la vie économique, pour ce qui concerne la France, aucune entreprise, quelle que soit sa taille, ne sera livrée au risque de faillite. Aucune Française, aucun Français, ne sera laissé sans ressources.

S'agissant des entreprises, nous mettons en place un **dispositif exceptionnel de report de charges fiscales et sociales, de soutien au report d'échéances bancaires et de garanties de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros pour tous les prêts bancaires contractés auprès des banques. Pour les plus petites d'entre elles et tant que la situation durera, celles qui font face à des difficultés n'auront rien à déboursier, ni pour les impôts, ni pour les cotisations sociales. Les factures d'eau, de gaz ou d'électricité ainsi que les loyers devront être suspendus.**

En outre, afin que personne ne soit laissé sans ressources, pour les salariés, le dispositif de chômage partiel sera massivement élargi, comme je vous l'avais annoncé jeudi dernier et comme le Gouvernement a commencé à le préciser. Pour les entrepreneurs, commerçants, artisans, un fonds de solidarité sera créé, abondé par l'Etat, et auquel le Premier ministre proposera aux régions aussi de contribuer. Le Gouvernement, dès demain, précisera toutes ces mesures. Elles seront en fonction des besoins, des réalités économiques, des nécessités secteur par secteur, évidemment adaptées. Nous serons au rendez-vous pour que notre économie soit préservée dans cette période si dure et pour que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs puissent avoir cette sécurité aussi en termes de pouvoir d'achat, de continuité de leur vie ».

Pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises#>

Et aussi, BPI France : [BPI France/Aides aux entreprises](#)

De plus, en lien avec la CCI Seine-et-Marne, voici d'autres liens utiles *dont les informations sont valables au moment de l'envoi du présent mail (susceptibles d'évoluer au fil des jours)* : [CCI77/INFOS/Coronavirus](#)

- Liste des [commerces pouvant ouvrir](#) à ce jour
- J'ai des salariés à mettre au [chômage partiel](#)
- J'ai des [difficultés](#) liées au Coronavirus ;
- La [brochure du Ministère de l'Economie et des Finances \(MINEFI\)](#) avec des fiches pratiques sur les mesures de soutien aux entreprises impactées par le COVID 19
- J'ai des salariés à mettre en **arrêt pour garde d'enfants** : <https://www.ameli.fr> + une attestation du salarié s'engageant à être le seul parent à demander le bénéfice de cet arrêt.
- Pour toutes autres questions : [EMPLOI.GOUV.FR](#)